



SPIP DE L'ANTENNE DE NANCY

LA MAGIE DE NOËL... OU PAS

Depuis le mois de juin 2025, la CGT IP 54 alerte sur la situation délétère en termes de RH au SPIP de Nancy Milieu Fermé.

Notre dernier tract en date du 27 novembre 2025 est venu une énième fois dénoncer cette situation : pas moins de huit tracts, une audience DSPIP et une saisine de l'assistant de prévention sont venus émailler le dernier semestre avec une seule demande :

renforcer le SPIP Milieu fermé en effectif CPIP

Nous attendions des décisions lors des réunions de service respectives du 11 décembre (MF) et 16 décembre (MO). Résultat et décisions prises :

« *Évaluation réalisée par l'équipe d'encadrement de l'antenne au 19/12/2025.*

*Résultat de l'évaluation envoyé aux équipes **au plus tard le 31/12/2025.***

*Si l'évaluation conclut à un ajustement de l'organisation de l'antenne, le mois de janvier permettra la préparation d'une nouvelle organisation avec des points d'information réguliers en réunions et par mails auprès des équipes et **la mise en œuvre définitive aura lieu au 9 février 2026.** »*

Quelle évaluation ? Faut-il sortir de St-Cyr pour comprendre que l'équipe de MF est en difficulté RH depuis des mois ?

L'équipe d'encadrement escompte-t-elle une distribution de CPIP le soir de Noël ? Le calendrier, pardon le rétroplanning présenté en réunions de service pourrait faire penser à cette magie de Noël !



Il est temps de revenir au principe de réalité et de prendre en compte nos alertes, d'autant plus que la situation est vouée à se dégrader davantage dans les mois à venir compte tenu d'un détachement au 1^{er}/01/2026 et d'un congé maternité au 1^{er} trimestre 2026, sans compter les arrêts maladie qui se sont ajoutés encore ces dernières semaines.

Une réorganisation a été proposée en septembre, les unités hospitalières revenant à la compétence du MO. Cette réorganisation devait produire « un ruissellement » sur l'équipe du MF.

Résultat : la situation du MF n'est pas prise en compte réellement, et cette décision est venue impacter l'organisation du MO «à la va vite » et sans aucune anticipation.

Et là, lors des réunions de services mi-décembre il faut encore attendre le 19/12, voire le 31/12, penser à une **éventuelle organisation** courant janvier 2026 avec une effectivité de l'**éventuelle réorganisation** le 9 février 2026 !!!!

Les agents ne sont pas des pions que l'on peut positionner sans anticipation et qui doivent encore attendre pour savoir si certains seront affectés au milieu fermé : pourquoi attendre ?

La situation de crise est réelle, les agents épuisés et aucune décision n'est prise !!!

Les équipes tant du milieu fermé que du milieu ouvert ne comprennent plus.

La réorganisation, si elle est jugée nécessaire par l'équipe d'encadrement, ne sera connue que courant janvier pour une mise en place 2/3 semaines après ?

Il semblerait que l'équipe d'encadrement oublie le champ d'intervention des CPIP : le suivi et l'accompagnement de personnes placées sous main de justice.

On ne réorganise pas un SPIP « à la volée », les CPIP convoquent, parfois 1 voire 2 mois à l'avance, fixent des entretiens durant lesquels les PPSMJ se présentent, posent parfois des jours de congés. Ces tergiversations laissent à croire que l'équipe d'encadrement méconnaît le travail quotidien des CPIP, le tout au détriment de la prise en charge du public.

La réorganisation, attendue depuis des mois, ne peut pas être décalée ad vitam !

Le temps des réponses est arrivé, et elles doivent être connues dès maintenant.

Des décisions sont attendues pour renforcer une équipe en difficulté depuis des mois qui n'est absolument pas entendue et ni soutenue.